



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE D'UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE LE 17 SEPTEMBRE 2024**

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur de la Municipalité de Preissac, de ce qui suit :

**Une session spéciale sera tenue le lundi 17 septembre prochain à 20h00, à la salle du bureau municipal situé au 6, rue des Rapides, Preissac.**

#### *Ordre du jour*

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la session.*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.*
- 3. Résultat des soumissions et approbation pour le remplacement d'un ponceau au chemin des Pêcheurs.*
- 4. Période de questions.*
- 5. Levée de l'assemblée.*

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les sujets de l'ordre du jour.

Donné à Preissac, ce 9<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Gérard Pétrin  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Gérard Pétrin  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---